



Saint-Joseph-du-Lac

DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac évolue au rythme de la croissance urbaine de la couronne nord de Montréal et regroupe environ 7 300 résidents cohabitant entre les milieux urbains et agricoles. Offrant un environnement de travail agréable, stimulant et diversifié dans lequel de beaux défis sont à relever, la Municipalité procède actuellement au recrutement d'une personne compétente et dynamique pour occuper un poste de cadre comme directeur(trice) du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

Sous l'autorité de la Direction générale, la personne retenue sera responsable de planifier, d'organiser, de diriger, de contrôler et de coordonner l'ensemble des activités du Service de l'environnement et de l'urbanisme. Il ou elle veille à l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec ainsi que des règlements qui en découlent. Elle est également responsable de l'application des règlements municipaux relatifs aux nuisances publiques et aux installations septiques.

La personne titulaire du poste assure la mise en œuvre des orientations et des décisions relevant de son service et du conseil municipal. Elle participe à l'élaboration et à la mise à jour des politiques, des procédures et des directives afin d'assurer une gestion efficace, rigoureuse et cohérente du Service de l'environnement et de l'urbanisme.

Enfin, il ou elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles du Service de l'environnement et de l'urbanisme, dans le respect des orientations et des objectifs de la Municipalité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de sa direction.
- Gérer le personnel sous sa responsabilité, notamment les inspecteurs(trices) en bâtiment, le responsable de l'environnement et l'adjointe administrative.
- Assurer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la mise à jour du plan d'urbanisme de la Municipalité, et soumettre les modifications requises à l'approbation du conseil municipal.
- Appuyer plusieurs comités et commissions dont le comité consultatif d'urbanisme, le conseil local du patrimoine, le comité sur les demandes de démolition, le comité ville nourricière ainsi que le comité consultatif en environnement.
- Élaborer, rédiger et tenir à jour toute la réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement et construction); faire des recommandations sur son application.
- Produire les rapports et études pertinents à la réglementation.

- Recevoir les plans et les projets d'aménagement, tant privés que publics, en vérifier la conformité avec la réglementation municipale et toute autre législation applicable, puis formuler les recommandations appropriées.
- Traiter les dossiers de dérogations mineures ainsi que tout autre mécanisme de prise de décision discrétionnaire et en assurer le suivi.
- Agir comme personne-ressource en matière d'urbanisme et d'environnement pour la Municipalité.
- Préparer et soumettre à son supérieur les prévisions budgétaires de sa direction, assurer la gestion du budget autorisé et en effectuer le suivi ainsi que l'analyse des résultats
- Agir comme personne désignée en vertu de la loi sur les compétences municipales.
- Voir à la gestion des professionnels externes mandatés pour certaines activités liées à la direction.
- Assumer la charge de projets particuliers.

COMPÉTENCES :

- Démonstre du leadership et des capacités à mobiliser son personnel ;
- Aptitude démontrée pour la résolution de problèmes ;
- Possède un grand esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude démontrée en gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Fait preuve d'un sens politique aiguisé ;
- Démonstre une grande capacité à bien lire son environnement interne et externe ;

QUALIFICATIONS :

- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en urbanisme, en architecture ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste ;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente ou équivalente ;
- Maîtriser les différents outils d'urbanisme, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, règlements de zonage, construction, lotissement, permis, certificats et dérogations mineures ;
- Expérience dans les domaines relatifs à l'environnement et au développement durable.

SALAIRE ANNUEL : 85 465 \$ à 98 548 \$

NATURE DU POSTE : Poste-cadre permanent à temps plein

HORAIRE DE TRAVAIL :

- Lundi au jeudi 8h à 16h30
- Vendredi 8h à 12h
- 34 h/semaine

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae info@sjdl.qc.ca, avant le 19 août 2026.

Adresse postale :

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0
info@sjdl.qc.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt à l'égard de ce poste. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.